



RAPPORT TECHNIQUE D'ANALYSE DES RESULTATS (HEA Outcome Analysis)

PAYS :

Tchad

Date de l'analyse: Du 31 octobre au 03 Novembre 2016

Période de couverture de l'analyse :

Octobre 2016- Septembre 2017 pour les zones agropastorales
Juillet 2016 - Juin 2017 pour les zones pastorales

RESUME EXECUTIF

Dans l'optique de la production en temps opportun d'informations exactes sur l'état de la sécurité alimentaire, en ligne avec les calendriers nationaux et régionaux, le GTHEA a organisé du 31 octobre au 03 novembre 2016 à N'Djamena un atelier d'analyse des résultats HEA par zone de moyens d'existence. Cette analyse s'inscrit dans cette série d'analyses saisonnières qui cherchent à faire une analyse prédictive de l'évolution de la situation alimentaire afin de renseigner le prochain cycle du Cadre Harmonisé prévu du 07 au 12 novembre 2016. L'analyse HEA vise à :

- ✓ Comprendre l'accès à la nourriture et aux revenus en tenant compte des stratégies d'adaptations à cout faible mises en place par les ménages ;
- ✓ Comparer la situation projetée des ménages par rapport à deux types de seuils (seuil de survie et de protection de moyens d'existence) ;
- ✓ Identifier le cas échéant les catégories socio-économiques affectées par les déficits ;
- ✓ Identifier, pour une zone donnée, la saisonnalité des déficits pour le groupe affecté sur une année de consommation.

L'analyse s'est appuyée sur les données ci-dessous :

- Données de la production agricole définitive de la campagne agricole 2016-2017
- Des paramètres clés collectés dans les zones disposant des profils HEA
- Les données sur les prix des céréales (base de données FEWSNET et ONDR).

Le Tchad compte actuellement (17) profils qui couvrent vingt-neuf (28) Départements. Seize profils ont été analysés à la session de novembre 2016. Aux termes de l'analyse, il est ressorti que sur les 16 profils analysés (vingt-huit (28) départements), cinq (sept départements) seront probablement en déficit de protection de moyens d'existence. Il s'agit de département de Mandy, Way, Kanem, Nord Kanem, Barh El gazal Nord, Biltine et Tandjilé Est. Les vingt un (21) autres départements ne présentent aucun déficit selon l'analyse. Les déficits observés sont dus principalement aux baisses importantes de prix de batail, de revenu tiré de l'exode, de la main d'œuvre locale, de transfert monétaire et une détérioration des termes de l'échange.

Actuellement, la majorité des moyens d'existence connaît une évolution stable suite aux conditions agropastorales acceptables et les bonnes perspectives des productions de contre saison, mais il existe un risque de dégradation.

I. DESCRIPTION DES ZONES DE MOYEN D'EXISTENCE

Le Tchad dispose actuellement de neuf zones de moyens d'existence. Plus au nord, le nomadisme pastoral et l'élevage transhumant (zones 9 et 7) reposent sur l'élevage du bétail et contiennent de populations éparses à très éparses.

Au niveau de la zone nomadisme pastoral (TD9), la distance entre zone de pâturages et celle qui les sépare des points d'eau exigent que les familles d'éleveurs effectuent un déplacement saisonnier avec leur bétail. Sur quelques concentrations d'oasis vit une population sédentaire dont les moyens d'existence reposent sur la production de date irriguée, ainsi que sur les échanges à certains égards.

L'élevage transhumant (zone 7) prend place à la limite de la viabilité des cultures : les pluies permettent généralement une certaine culture de mil pénicillaire dans des lieux propices, mais la faiblesse des rendements et la fréquence des récoltes déficitaires découragent l'investissement en efforts, et le bétail demeure la base de l'économie, ici surtout les bovins. On y trouve aussi des troupeaux de chèvres et de moutons et quelques chameaux. Contrairement aux nomades, seuls certains membres du ménage ou de la famille élargie migrent avec le bétail vers les lointains pâturages (généralement vers le sud pendant la saison sèche) en rentrant dans la région d'origine après un certain nombre de semaines ou de mois.

Plus on se déplace vers le sud, on rencontre un troisième modèle de moyen d'existence appelé « agropastoralisme » (zone 5). L'agropastoralisme signifie ici, d'une part, qu'une forte dépendance vis à vis de l'élevage côtoie des cultures plus extensives et productives que dans la région des éleveurs transhumants et, d'autre part, que la production agricole est moins abondante et le nombre de têtes de bétail est plus grand que dans les zones caractérisées par un accent prononcé sur l'agriculture (zones 1-4 et zone 6), le quatrième modèle général de moyen d'existence. Ces dernières zones agricoles abritent la majorité de la population rurale du pays : la zone 1 à elle seule (sud, céréales et cultures de rente) abrite plus d'un tiers de l'ensemble de la population rurale. Et ces zones produisent la majorité du grain destiné au marché national pour combler les déficits globaux dans les autres zones et pour nourrir les populations urbaines.

Toutefois, les zones de moyens d'existence ne sont pas exactement disposées selon une progression nord-sud en fonction des isohyètes. Un autre facteur essentiel intervient : l'eau souterraine. Alors que la production agricole des zones 1 et 3 (sud-centrale, céréaliculture) est essentiellement pluviale, dans les zones 2, 4 et 6 (sud-ouest, riz ; sud-est, cultures de décrue et gomme arabique ; est, céréales pluviales et maraîchage) l'irrigation ou la culture de décrue et la pêche jouent un rôle important. Dans l'ouest, l'eau provient des crues des cours d'eau. Dans l'est, elle provient d'un vaste bassin hydrologique de haute altitude aussi éloigné que le Darfour, au Soudan, par le biais de rivières, de ruisseaux et de cours d'eau saisonniers (les wadi). Le résultat est une combinaison de grandes cultures et de production maraîchère de saison humide et de saison sèche (contre saison) qui fait de ces économies rurales les plus riches du pays. Les études réalisées dans ces différentes zones de moyens d'existence sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Graphique I : carte de zone de moyen d'existence du Tchad, niveau de couverture et synthèse des résultats

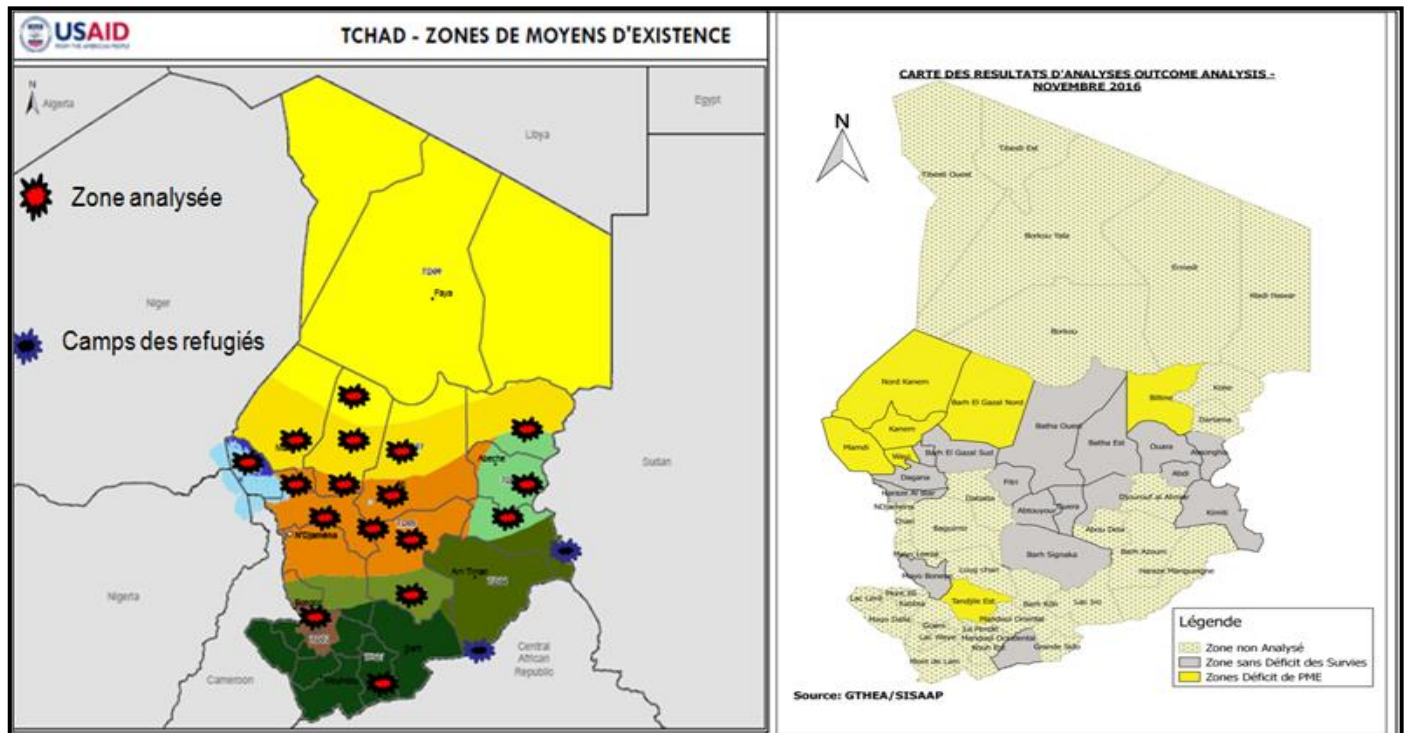


Tableau I : nom et années de références de profils réalisés

Zone de moyens d'existence	Région/Département couverts	Année de référence
Zone 1 : Sud céréales culture de rente	Barh Sarah (Zone agricole)	Octobre2012-septembre 2013
Zone 2 : Sud-Ouest, riz dominant	Tandjilé Est, Tandjilé Centre et Mayo-Boneye	Octobre2014-septembre 2015
Zone 3 : Sud –centrale, céréales pluviale	Barh Signaka (Zone agricole)	Octobre2012-septembre 2013
Zone 5 : Centrale agropastorale	BEG sud et Chaddra	Octobre2013-septembre 2014
	Mangalmé, Guera, Abtouyoure et Batha Est (Agropastorale)	Octobre2014-septembre 2015
	Way (Ngouri)	Octobre2011-septembre 2012
	Fitri (agropastorale)	Octobre2010-septembre 2011
	Haraze ALbiar et Dagana	Octobre2014-septembre 2015
	Wadi Bissam	Octobre2014-septembre 2015
	Dababa	
Zone 6 : Est céréales pluviales et maraichère	Kimiti Agropastorale	Octobre2010-septembre 2011
	Ouddai (Ouara, Assougha et Abdi	Octobre2013-septembre 2014
Zone 7 : transhumance	BEG Nord (Sous préf de Mandjoura) et Kanem	Octobre2014-septembre 2015
	Batha Ouest (Agropastorale)	Octobre2012-septembre 2013
	Biltine (agropastorale)	Octobre2009-septembre 2010
Zone 8 : Agropastorale et pêche	Lac (Mandy)	Octobre2011-septembre 2013
Zone 9 : Elevage camelin	BEG Nord (Sous pref de Salal et Dourgoulanga) et Nord Kanem	Juillet 2014-juin 2015

II- LES SCENARIOS DEVELOPPES

Les données de surveillance officielle sur la production agricole et les prix ont été utilisées pour la définition du problème de l'année en cours. L'analyse a été aussi faite sur les bases de données primaires collectées directement auprès de la communauté par zone de moyens d'existence.

Les hypothèses développées sont :

- Le contexte sécuritaire du pays serait d'une manière globale calme, mais avec un peu de perturbation dans la région du lac;
- La prochaine campagne agropastorale serait normale dans tout le pays;
- Le Tchad étant un pays frontalier avec le Nigeria dans ses rapports économiques, toutes fluctuations de la Naira impactera, négativement/positivement les marchés frontaliers et les échanges économiques;
- La Fermeture des frontières pour des mesures sécuritaires aurait impacté négativement sur les échanges économiques transfrontaliers
- L'accessibilité aux marchés serait normale, mais les prix de céréales de base seraient en hausse d'environ (10%), dont le pic est souvent constaté à la période de soudure entre les mois de juillet à septembre 2017)

Il faut noter que lorsque les données officielles et/ou collectées n'étaient pas disponible/cohérentes, des hypothèses ont été faites sur la base d'un consensus entre les participants à l'atelier et leur expérience sur le terrain.

Chaque élément des scénarios analysés est clairement défini et peuvent être surveillés et révisés à l'avenir que si des informations supplémentaires seront disponibles. En outre, d'autres scénarios peuvent être analysés si les décideurs voudraient examiner la vulnérabilité à différents types de chocs.

III- SITUATION ALIMENTAIRE ET PERSPECTIVES

3.1. Période de couverture de l'analyse

Dans la zone où l'agriculture est dominante (agro-pastoral), l'analyse de l'année en cours s'étale d'octobre 2016 au mois septembre 2017, alors que dans la zone, où le pastoralisme domine (zone pastorale), elle s'étale de juillet 2016 à Juin 2017.

3.2. Synthèse des résultats

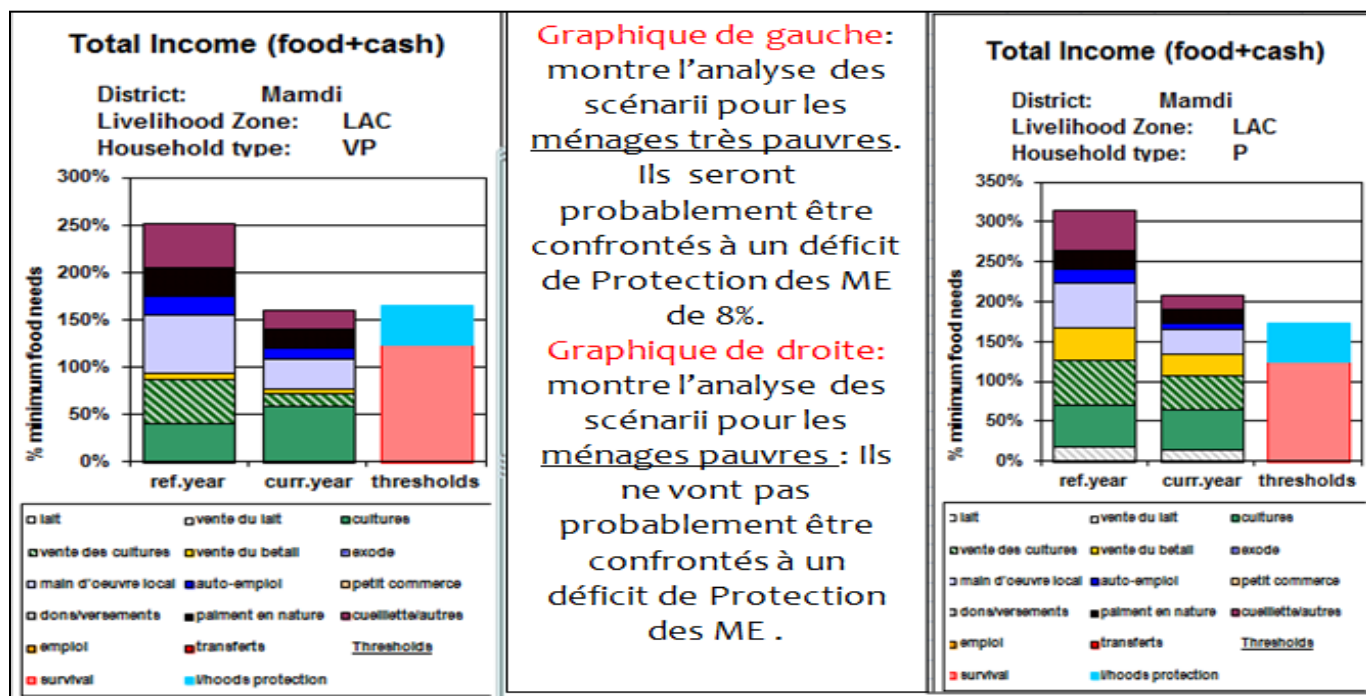
Les résultats sont présentés sous forme de graphique et tableau par département indiquant la situation des ménages sur la base de scénario par rapport à la situation de référence. Les graphiques présentent les estimations du revenu total (consommation de nourriture et de revenu) pour l'exercice de l'année en cours et de référence. Celles –ci sont comparées aux seuils d'intervention (dans la barre de droite) afin de déterminer s'il existe un déficit cette année. La partie rose de la barre de seuil représente le seuil de survie, tandis que la section bleu pâle représente le seuil de protection des moyens de subsistance.

Dans l'ensemble de seize (16) profils réalisés dans les vingt-huit (28) départements ont été analysés, les résultats montrent que les ménages vingt un (21) départements ne seront probablement pas confrontés ni à un déficit de survie et ni à celui de protection des moyens d'existence. Par contre les ménages des sept autres (7) départements seront probablement confrontés à des déficits de protection de moyens d'existence. Il s'agit des départements de Mandy, Way, Kanem, Nord Kanem, Barh El gazal Nord, Biltine et Tandjilé Est (Figure dessous).

3.2.1. Zone agropastorale et pêche de Lac (TD08 : Zone agropastorale et pêche)

Les graphiques ci-dessous, présentent l'analyse des résultats pour les ménages très pauvres et pauvres de zone agropastorale et pêche. Les ménages très pauvres, graphique de gauche seront probablement confrontés à de déficit de protection de moyen d'existence mais pas de déficit de survie. Par contre les ménages pauvres ne seront pas confrontés à des déficits de survie et ni de protection de moyen d'existence.

Graphique 2 : zone agropastorale et pêche de Lac (Département de Mandy)



L'inondation a impacté négativement la production de maïs pluvial (-20). Il a été constaté le désintéressement de culture de mil (-39%) au profit de maïs et celle de blé (-20%) au profit de légumineuses. L'insécurité a perturbé les circuits commerciaux de la zone. L'une des conséquences est la baisse importante de prix de bétail (bovins -32%, chèvre -40% et mouton -40%). L'interdiction de la pêche au lac a impacté négativement le revenu tiré de cette activité : une baisse d'opportunité de 50% et de prix 25%. Une concurrence des mains d'œuvre locale a été observée. Cela est dû surtout aux afflux massifs des retournés et réfugiés. Cette concurrence de main d'œuvre a engendré une baisse d'opportunité de travaux champêtre (-35%), de paiement en nature (-30%) et de construction (-25%). L'opportunité de l'auto-emploi a baissé de 25% à cause de la rareté de matière pour le tissage de natte, de van, de panier etc. Une hausse de prix de céréales en période de soudure (+ 30) serait aussi observée en période de soudure. Tous ces facteurs seront à la base de ce déficit de protection de moyen d'existence des ménages très pauvres.

L'impact de ces chocs sur les sources de nourriture et de revenu des ménages très pauvres et pauvres sont consignés dans le tableau ci-dessous. Les stratégies d'adaptation de moindre coût sont prises en compte dans les changements observés ici.

Tableau 2 : Sources de nourriture et revenu de l'année de référence (AR) comparées à celles de l'année en cours(AC)et aux seuils (seuil de survie et de protection)

TOTAL	TP			P		
	ref.year	curr.year	thresholds	ref.year	curr.year	thresholds
survival			125%			125%
l/hoods protection			42%			49%
lait	1%	1%		1%	1%	
vente du lait	0%	0%		16%	13%	
cultures	40%	58%		52%	50%	
vente des cultures	46%	14%		57%	44%	
vente du bétail	7%	5%		40%	27%	
main d'oeuvre local	62%	32%		57%	30%	
auto-emploi	19%	11%		16%	9%	
paiement en nature	30%	21%		23%	16%	
cueillette/autres	47%	19%		50%	18%	
deficit: survie		0%			0%	
deficit: livelihoods protection		6%			0%	
total income	252%	160%		314%	208%	
			166%			174%

La contribution de main d'œuvre locale, auto-emploi, de paiement en nature et cueillette/pêche aux besoins énergétiques annuelles qui représentaient 62%, 19%, 30% et 47% chez les ménages très pauvres et 57%, 16%, 23% et 50% chez les ménages pauvres seront tombé respectivement à 32%, 11%, 21% et 19% et 30%, 9%, 16% et 18%.

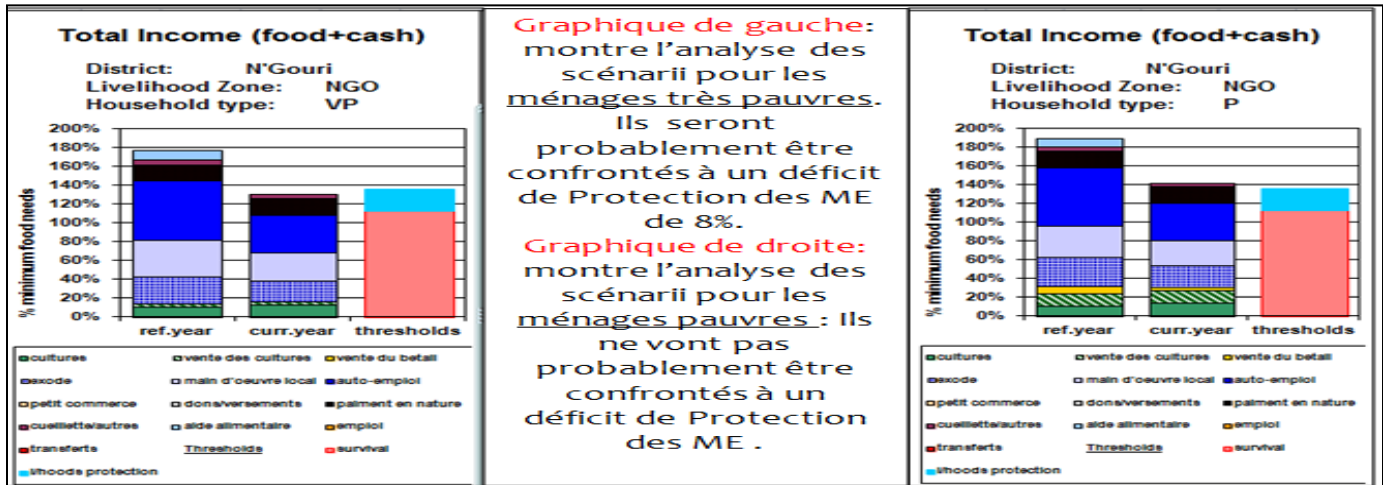
Malgré Les options possibles pour l'expansion de certaines sources de revenus, de nourriture et le transfert des dépenses non essentielles aux dépenses sur l'achat des denrées de base, les ménages très pauvres de Mandy n'ont pas assez d'argent pour couvrir les dépenses de protection des moyens d'existence. Par contre les ménages pauvres ont assez d'argent pour couvrir en même temps, les dépenses de denrées de base et de protection des moyens d'existence.

Il est important de signaler ici que les ménages aisés semblent être directement les plus frappés par la baisse des prix de bétail et le revenu tirés de commerce. Et connaissance l'interdépendance entre les ménages aisés et les ménages pauvres, il est important de faire un suivi rapproché de la situation alimentaire et nutritionnelle dans cette zone.

3.2.2. Zone agropastorale de Ngouri (TD05 : Zone centrale agropastorale)

Les graphiques ci-dessous, présentent l'analyse des résultats pour les ménages très pauvres et pauvres de zone agropastorale de Ngouri. Les ménages très pauvres, graphique de gauche seront probablement pas confronté à un déficit de survie, mais à un léger déficit de protection de moyen d'existence. Par contre les ménages pauvres ne seront pas confrontés à un déficit de survie et ni un déficit de protection de moyen d'existence.

Graphique 3 :zone agropastorale de Ngouri (Département de Way/Sous Préfecture de NGouri)



Cette situation est attribuée à : une baisse de revenu de l'exode en terme d'opportunité (-25%), une baisse de prix de bétail (-12% bœuf, -56% chèvres), une baisse de revenu d'auto-emploi en terme d'opportunité (-20%) et une hausse de prix de céréales en période de soudure (+25). Ces baisses s'expliquent par l'insécurité dans les pays voisins.

Tableau 3 : Sources de nourriture et revenu de l'année de référence (AR) comparées à celles de l'année en cours(AC)et aux seuils (seuil de survie et de protection)

	TP			P		
	ref.year	curr.year	thresholds	ref.year	curr.year	thresholds
TOTAL						
survival			114%			114%
l/hoods protection			23%			23%
cultures	11%	13%		11%	13%	
vente des cultures	4%	3%		14%	14%	
vente du betail	0%	0%		7%	4%	
exode	29%	22%		32%	24%	
main d'oeuvre local	38%	30%		32%	26%	
auto-emploi	64%	41%		62%	40%	
aide alimentaire	10%	0%		9%	0%	
paiment en nature	17%	17%		18%	18%	
cueillette/autres	5%	4%		4%	3%	
deficit: survie		0%			0%	
deficit: livelihoods protection		6%			0%	
total income	177%	131%		190%	142%	
			137%			136%

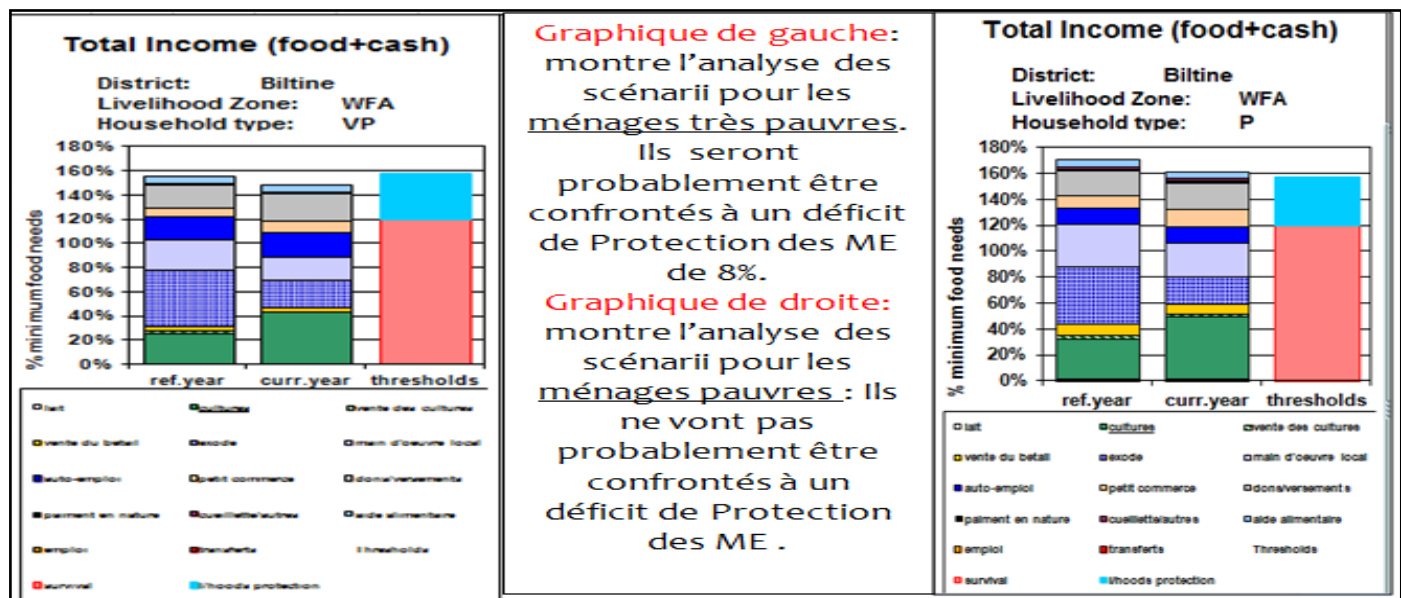
La contribution d'exode, de main d'œuvre locale et auto-emploi aux besoins énergétiques annuelles qui représentaient respectivement 29%, 38% et 64% chez les ménages très pauvres et 32%, 32% et 62% seront tombé respectivement à 22%, 30% et 41% chez les très pauvres et 24%, 26% et 40% chez les pauvres.

Malgré les options possibles pour l'expansion de certaines sources de revenus et de nourriture et le transfert des dépenses non essentielles aux dépenses sur l'achat des denrées de base, les ménages très pauvres de Ngouri n'ont plus assez d'argent pour couvrir les dépenses de protection des moyens d'existence. Par contre les ménages pauvres ont assez d'argent pour couvrir en même temps, les dépenses en denrées de base et en protection des moyens d'existence.

3.2.3. Zone agropastorale de Biltine (TD07 : Zone de transhumance)

L'analyse des résultats pour les ménages de la zone agropastorale de Biltine révèle que Les ménages très pauvres (27% de la population), graphique de gauche sont susceptibles de faire face à un léger déficit protection de moyens de subsistance. Par contre, les ménages pauvres (23% de la population), graphique de droit, ne seront probablement pas confronté à un déficit de protection de moyen de subsistance et ni à un déficit de survie.

Graphique 4 : zone agropastorale de Biltine (Département de Biltine)



Cette situation est attribuée à des baisses de : revenu de l'exode en terme d'opportunité (-40%) et de prix (-40%) ; des envois des immigrants (-40%) ; de l'auto-emploi en terme d'opportunité (-30%), de petit commerce (-25%) et de l'exode (-30%) ; de construction (-30%) et de bétail (-6% mouton, -10% chèvre).

La baisse de revenu tiré de l'exode, des envois des immigrants et de la vente de bétail est du surtout à l'insécurité dans les pays voisins (Lybie, Soudan et Nigéria). Celle de l'auto-emploie s'explique par la restriction de la vente de bois de chauffe et à cela s'ajoute la distance ; mais il est important de signaler que le prix de la vente des bois de chauffe à augmenter de 25%.

L'impact de ces chocs sur les sources de nourriture et de revenu des ménages très pauvres et pauvres sont consignés dans le tableau ci-dessous. Les stratégies d'adaptation de moindre coût sont prises en compte dans les changements observés ici.

Tableau 4 : Sources de nourriture et revenu de l'année de référence (AR) comparées à celles de l'année en cours(AC) et aux deux seuils (seuil de survie et de protection de moyens d'existence)

TOTAL	TP			P		
	ref.year	curr.year	thresholds	ref.year	curr.year	thresholds
survival			120%			120%
l/hoods protection			38%			38%
lait	0%	0%		2%	2%	
cultures	26%	44%		30%	48%	
vente des cultures	3%	0%		3%	2%	
vente du betail	3%	3%		9%	8%	
dons/versements	19%	23%		19%	20%	
exode	47%	22%		45%	21%	
main d'oeuvre local	24%	20%		32%	26%	
auto-emploi	19%	20%		12%	13%	
petit commerce	7%	10%		10%	14%	
aide alimentaire	6%	6%		5%	5%	
paiment en nature	1%	1%		1%	1%	
cueillette/autres	0%	0%		2%	2%	
deficit: survie		0%			0%	
deficit: livelihoods protection		9%			0%	
total income	156%	149%		171%	162%	
			158%			158%

La part de revenu tiré de l'exode et main d'œuvre locale qui représentait respectivement 47% et 24% pour les ménages très pauvres et 45% et 32% pour les pauvres en année de référence est tombée à 22% et 20% pour les très pauvres et à 21% et 26% pour les pauvres.

Malgré Les options possibles pour l'expansion de certaines sources de revenus et de nourriture pour ces ménages et le transfert des dépenses non essentielles aux dépenses sur l'achat des denrées de base, les ménages très pauvre de Biltine n'ont plus assez d'argent pour couvrir les dépenses de protection des moyens d'existence. Par contre les ménages pauvres arrivent à couvrir les dépenses des denrées de base et celles de protection de moyens d'existence.

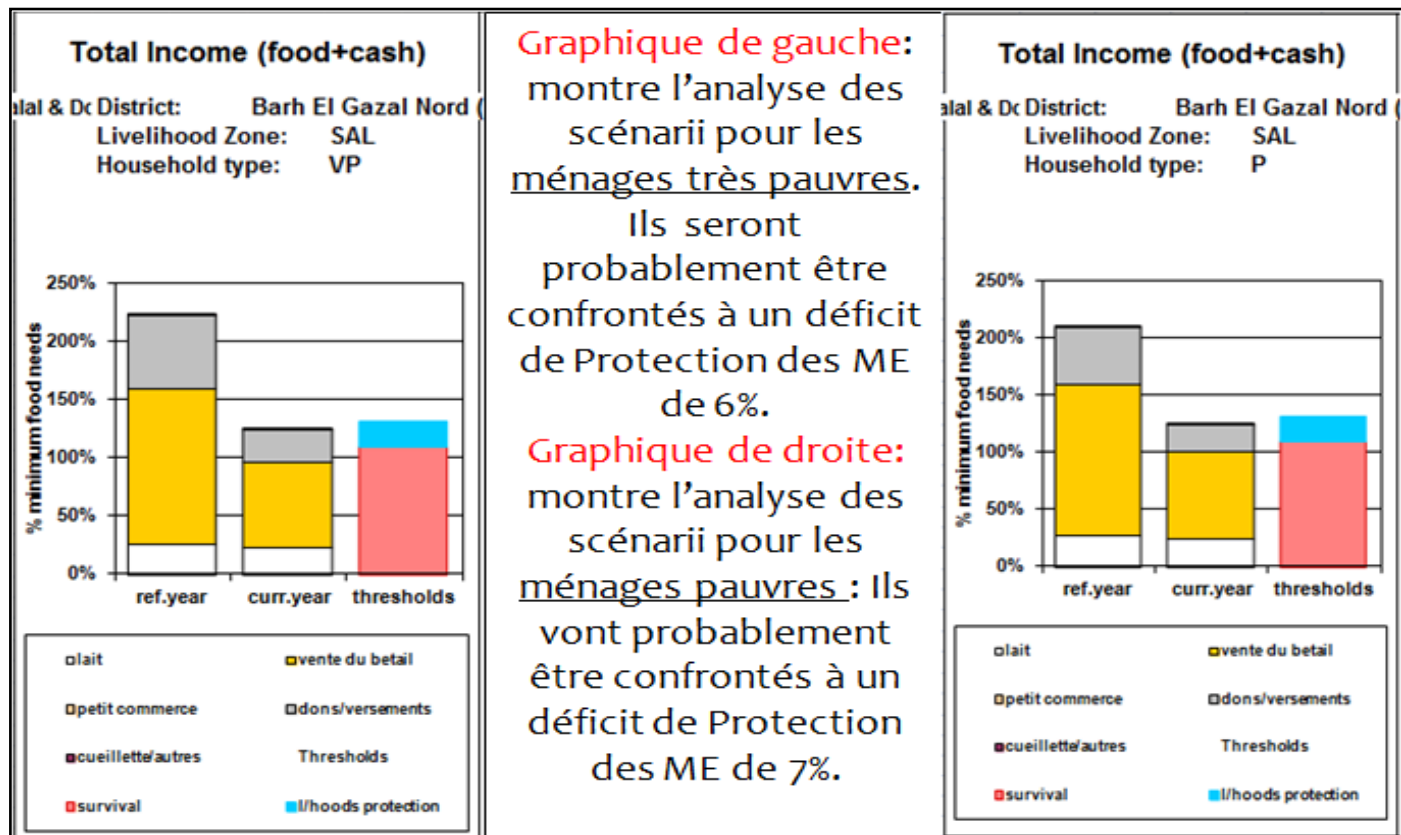
3.2.4. Zone pastorale de Salal, (TD 09 zone d'élevage camelin)

Le profil de la zone pastorale couvre le département de Kanem et une partie de département de Barh El Gazal Nord (Sous-préfecture de Salal et de Dourgoulanga).

- Département de BEG Nord

L'analyse des résultats pour les ménages très pauvres et pauvres de la Sous-préfecture de Salal et de Dourgoulanga montre que les ménages très pauvres (21% de la population), graphique de gauche et les ménages pauvres (25% de la population), graphique de droit, sont susceptibles de faire face à un déficit protection de moyens de subsistance.

Graphique 5 : zone pastorale de Salal Département de BEG Nord (Sous de Salal et Dourgoulanga)



Une baisse de nombre de femelle lactantes (- 10) et de production journalière de lait (-5), une baisse de prix de bétail (-44% chameau,-32% mouton et -33% chèvre), baisse de versement des exodants (de moitié) et une hausse de prix de céréales en période de soudure (+25) sont à la base de ces déficits.

L'impact de ces chocs sur les sources de nourriture et de revenu des ménages très pauvres et pauvres sont consignés dans le tableau ci-dessous. Les stratégies d'adaptation de moindre coût sont prises en compte dans les changements observés ici.

Tableau 5: Sources de nourriture et revenu (converti en énergie) de l'année de référence (AR) comparées à celles de l'année en cours(AC) et aux deux seuils (seuil de survie et de protection des moyens d'existence)

	TP			P		
	AR	AC	thresholds	AR	AC	thresholds
TOTAL						
survival			109%			109%
l/hoods protection			21%			22%
lait	24%	22%		26%	24%	
vente du lait	0%	0%		0%	0%	
vente du bétail	134%	74%		131%	76%	
dons/versements	63%	28%		51%	23%	
petit commerce	0%	0%		0%	0%	
cueillette/autres	0%	0%		1%	1%	
deficit: survie		0%			0%	
déficit: Protection de moyens d'existence		6%			7%	

total income	222%	124%		209%	124%	
			130%			131%

La contribution du lait à la couverture des besoins énergétiques annuels qui représentait 24% pour des ménages très pauvres et 26% pour les pauvres en année de référence est tombée respectivement pour ces deux groupes à 22% et 24%.

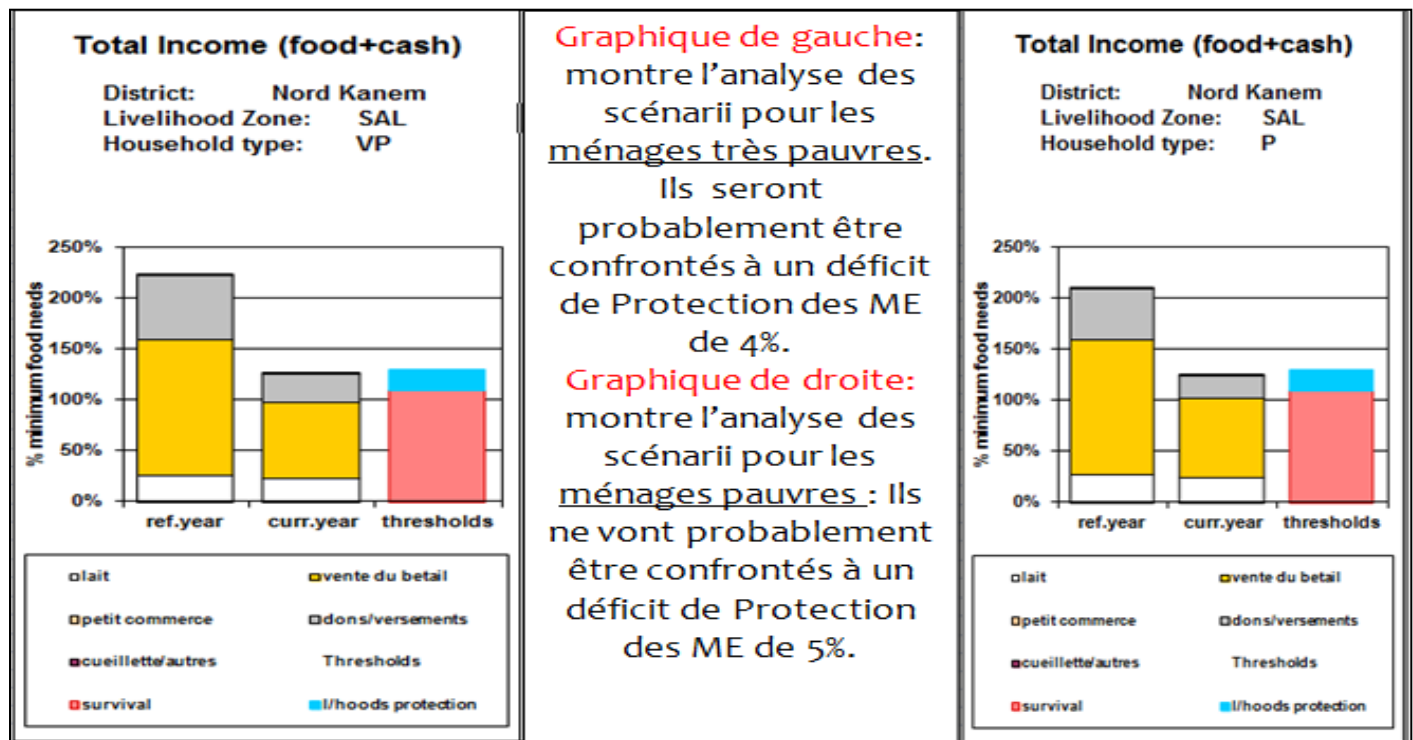
A la fin de l'hivernage, les termes de l'échange sont les plus souvent favorables pour les éleveurs du fait des prix intéressants sur les marchés du bétail en bonne condition physique et du prix de vente faible des céréales (forte disponibilité des céréales sur le marché du fait des récoltes). C'est à cette période que les pasteurs mettent à profit pour constituer d'importants stocks de céréales. Le contraire est observé cette année. Malgré la bonne condition physique des animaux le prix du bétail est fortement en baisse, d'où une forte baisse de pouvoir d'achat des ménages très pauvres et pauvres des pasteurs. Cette baisse de prix de bétail est due principalement à l'insécurité dans les pays voisins. A cela s'ajoute une baisse de plus de la moitié de revenu tiré des envois des immigrants.

La seule possibilité pour l'expansion des revenus en espèces pour ces ménages est la vente d'au moins d'une tête de plus de bétail sans toucher le noyau reproducteur. Malgré cette vente et le transfert des dépenses non essentielles aux dépenses sur l'achat des denrées de base, les ménages très pauvres et pauvres de sous-préfecture de Salal et Dourgoulanga n'ont pas assez d'argent pour couvrir les dépenses en protection des moyens d'existence (déficit de protection de moyen d'existence).

- Département du Nord Kanem

L'analyse des résultats pour les ménages très pauvres et pauvres du département de Nord Kanem montre que les ménages très pauvres (22% de la population), graphique de gauche et les ménages pauvres (25% de la population), graphique de droite, sont susceptibles de faire face à un déficit protection de moyens de subsistance.

Graphique 6 : zone pastorale de Salal Département du Nord Kanem



Une baisse de nombre de femelle lactantes (- 10) et de production journalière de lait (-5), une baisse de prix de bétail (-47% chameau,-23% mouton et -32% chèvre), baisse de versement des exodants (de moitié) et une hausse de prix de céréales en période de soudure (+20) sont à la base de ces déficits.

L'impact de ces chocs sur les sources de nourriture et de revenu des ménages très pauvres et pauvres sont consignés dans le tableau ci-dessous. Les stratégies d'adaptation de moindre coût sont prises en compte dans les changements observés ici.

Tableau 6: Sources de nourriture et revenu (converti en énergie) de l'année de référence (AR) comparées à celles de l'année en cours(AC) et aux deux seuils (seuil de survie et de protection des moyens d'existence)

	TP			P		
	AR	AC	thresholds	AR	AC	thresholds
survival			108%			108%
l/hoods protection			20%			21%
lait	24%	22%		26%	24%	
vente du lait	0%	0%		0%	0%	
vente du bétail	134%	75%		131%	78%	
dons/versements	63%	27%		51%	22%	
petit commerce	0%	0%		0%	0%	
cueillette/autres	0%	0%		1%	1%	
déficit: survie		0%			0%	
déficit: Protection de moyens d'existence		4%			5%	
total income	222%	125%		209%	125%	
			129%			130%

La contribution du lait à la couverture des besoins énergétiques annuels qui représentait 24% pour des ménages très pauvres et 26% pour les pauvres en année de référence est tombée respectivement pour ces deux groupes à 22% et 24%.

La seule possibilité pour l'expansion des revenus en espèces pour ces ménages est la vente d'au moins d'une tête de plus de bétail sans toucher le noyau reproducteur. Malgré cette vente et le transfert des dépenses non essentielles aux dépenses sur l'achat des denrées de base, les ménages très pauvres et pauvres du département de Nord Kanem n'ont pas assez d'argent pour couvrir les dépenses en protection des moyens d'existence (déficit de protection de moyen d'existence).

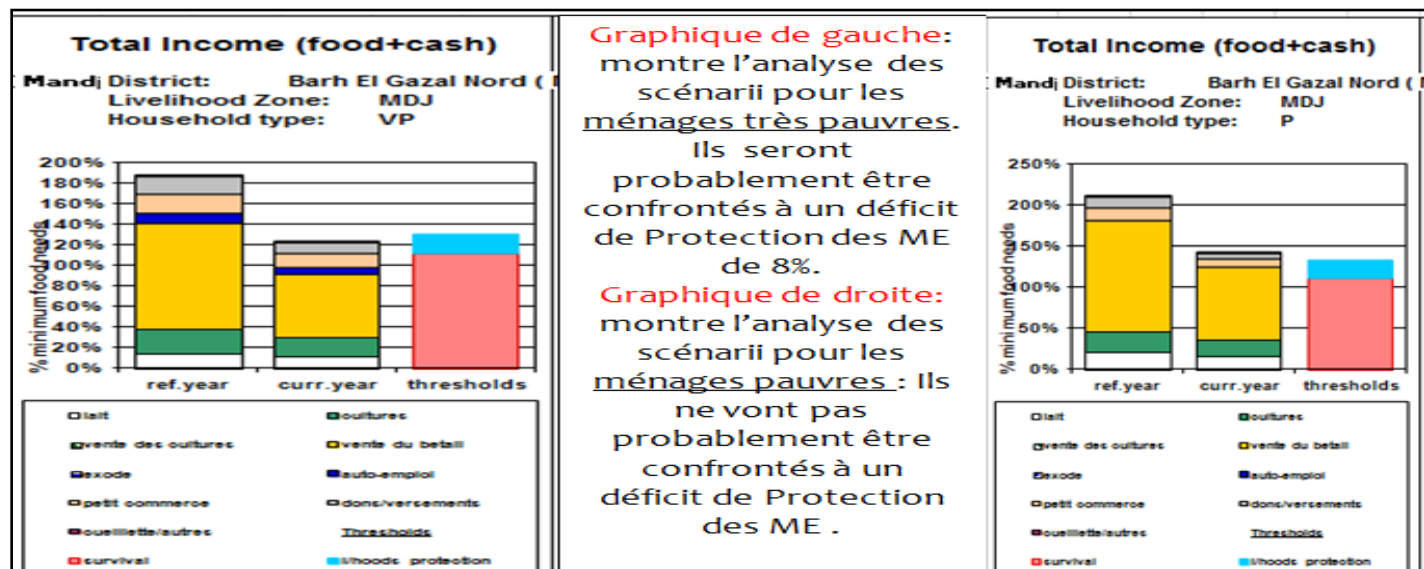
3.2.5. Zone pastorale Mandjoura, (TD07 : Zone de transhumance) ;

Le profil de la zone agropastorale de Mandjoura à dominance pastorale couvre une partie du département de BEG Nord (sous-préfecture de Mandjoura) et le département de Kanem.

Département de BEG Nord (Sous-préfecture de Mandjoura)

Les graphiques ci-dessous, présentent l'analyse des résultats pour les ménages très pauvres et pauvres de zone agropastorale de la Sous-préfecture de Mandjoura. Les ménages très pauvres (21% de la population), graphique de gauche, vont probablement être confrontés à un déficit protection de moyens de subsistance de 8% mais pas à un déficit de survie. Par contre les ménages pauvres (24% de population) graphique de droite ne seront probablement pas confrontés à un déficit de survie et ni à un déficit de protection de moyens d'existence.

Graphique 7 : Zone pastorale de la Sous-préfecture de Mandjoura



Une baisse de prix de bétail (-37% chameau, -40% bœuf, -21% chèvre et -24 monton) du à l'insécurité dans les pays voisins (Nigéria, Lybie) et une hausse de prix de céréales en période de soudure (+20) sont à la base de ces déficits. L'impact de ces chocs sur les sources de nourriture et de revenu des ménages très pauvres et pauvres sont consignés dans le tableau ci-dessous. Les stratégies d'adaptation de moindre coût sont prises en compte dans les changements observés ici.

Tableau 7 : Sources de nourriture et revenu de l'année de référence (AR) comparées à celles de l'année en cours(AC) et aux deux seuils(seuil de survie et de protection de moyen d'existence)

	TP			P		
	ref.year	curr.year	thresholds	ref.year	curr.year	thresholds
TOTAL						
survival			111%			111%
l/hoods protection			19%			22%
lait	15%	12%		22%	17%	
vente du lait	0%	0%		0%	0%	
cultures	24%	19%		24%	19%	
vente du betail	102%	61%		136%	89%	
dons/versements	17%	11%		13%	7%	
auto-emploi	9%	8%		0%	0%	
petit commerce	19%	12%		15%	9%	
cueillette/autres	1%	1%		1%	1%	
deficit: survie		0%			0%	
deficit: livelihoods protection		8%			0%	
total income	187%	123%		210%	142%	
			131%			133%

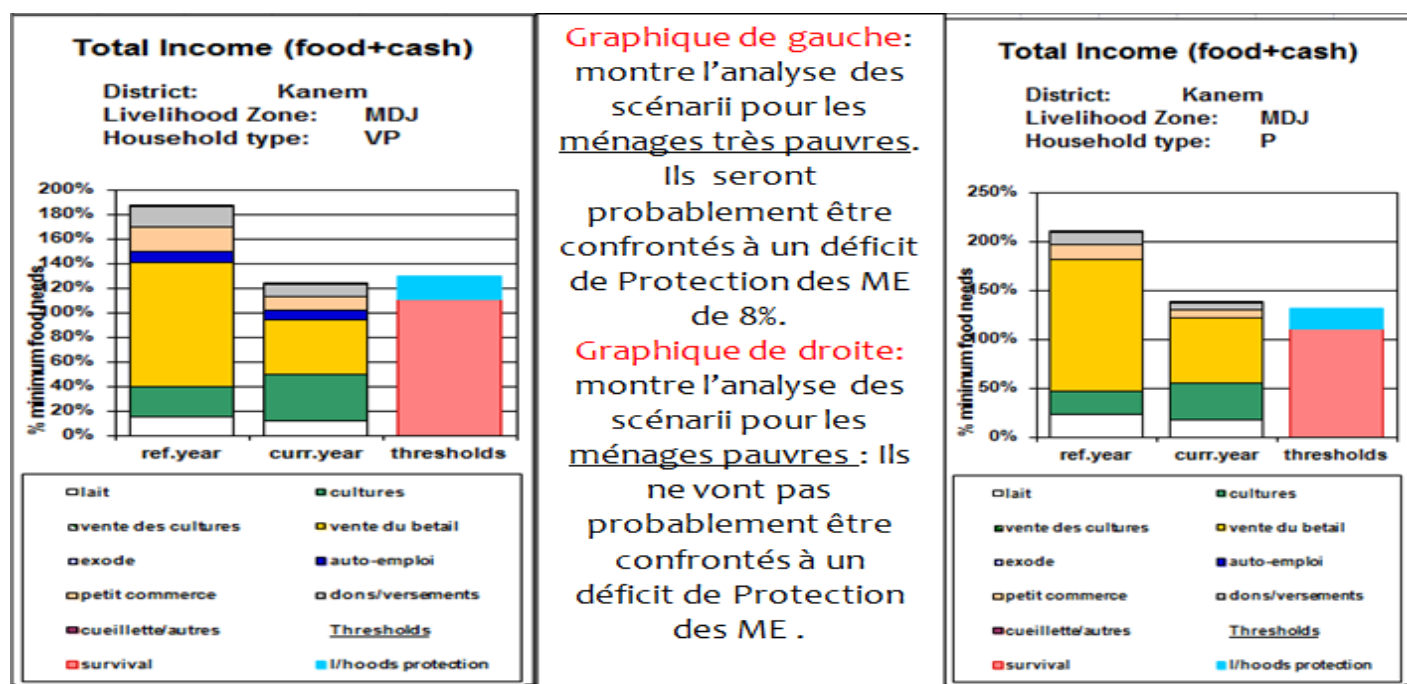
La contribution du lait à la couverture des besoins énergétiques annuels qui représentait 15% pour des très pauvres et 22% pour les pauvres en année de référence est tombée respectivement pour ces deux groupes à 12% et 17%. Le pouvoir d'achat des pasteurs a diminué avec la détérioration des termes de l'échange (hausse de prix de denrées de base et baisse de prix de bétail) et à cela s'ajoute une baisse de revenus tirés des envois des immigrants (17% contre 11% et 13% contre 7% respectivement pour ménages très pauvre et pauvres).

L'option possible pour l'expansion des revenus en espèces pour ces ménages est la vente d'au moins d'une tête de plus de bétail sans toucher le noyau reproducteur. Malgré cette vente et le transfert des dépenses non essentielles aux dépenses sur l'achat des denrées de base, les ménages très pauvres de Mandjoura n'ont pas assez d'argent pour couvrir les dépenses de protection des moyens d'existence. Par contre les ménages pauvres ont assez d'argent encore pour couvrir les dépenses de protection des moyens d'existences.

Département de Kanem

Les graphiques ci-dessous, présentent l'analyse des résultats pour les ménages très pauvres et pauvres de zone agropastorale de département de Kanem. Les ménages très pauvres (21% de la population), graphique de gauche, vont probablement être confrontés à un déficit protection de moyens de subsistance de 8% mais pas à un déficit de survie. Par contre les ménages pauvres (24% de population) graphique de droite ne seront probablement pas confrontés à un déficit de survie et ni à un déficit de protection de moyens d'existence.

Graphique 8 : Zone pastorale de la Sous-préfecture de Mandjoura



Une baisse de prix de bétail (-53% chameau, -52% bœuf, -19% chèvre et -40 mouton) du à l'insécurité dans les pays voisins (Nigéria, Lybie) et une hausse de prix de céréales en période de soudure (+25) sont à la base de ces déficits. L'impact de ces chocs sur les sources de nourriture et de revenu des ménages très pauvres et pauvres sont consignés dans le tableau ci-dessous. Les stratégies d'adaptation de moindre coût sont prises en compte dans les changements observés ici.

Tableau 8: Sources de nourriture et revenu de l'année de référence (AR) comparées à celles de l'année en cours(AC) et aux deux seuils(seuil de survie et de protection de moyen d'existence)

	TP			P		
	ref.year	curr.year	thresholds	ref.year	curr.year	thresholds
TOTAL						
survival			111%			111%
l/hoods protection			18%			21%
lait	15%	12%		22%	17%	
cultures	24%	38%		24%	38%	
vente des cultures	0%	0%		0%	0%	
vente du betail	102%	44%		136%	66%	
dons/versements	17%	10%		13%	7%	
auto-emploi	9%	7%		0%	0%	
petit commerce	19%	12%		15%	9%	
cueillette/autres	1%	1%		1%	1%	
deficit: survie		0%			0%	
deficit: livelihoods protection		5%			0%	
total income	187%	124%		210%	138%	
			129%			132%

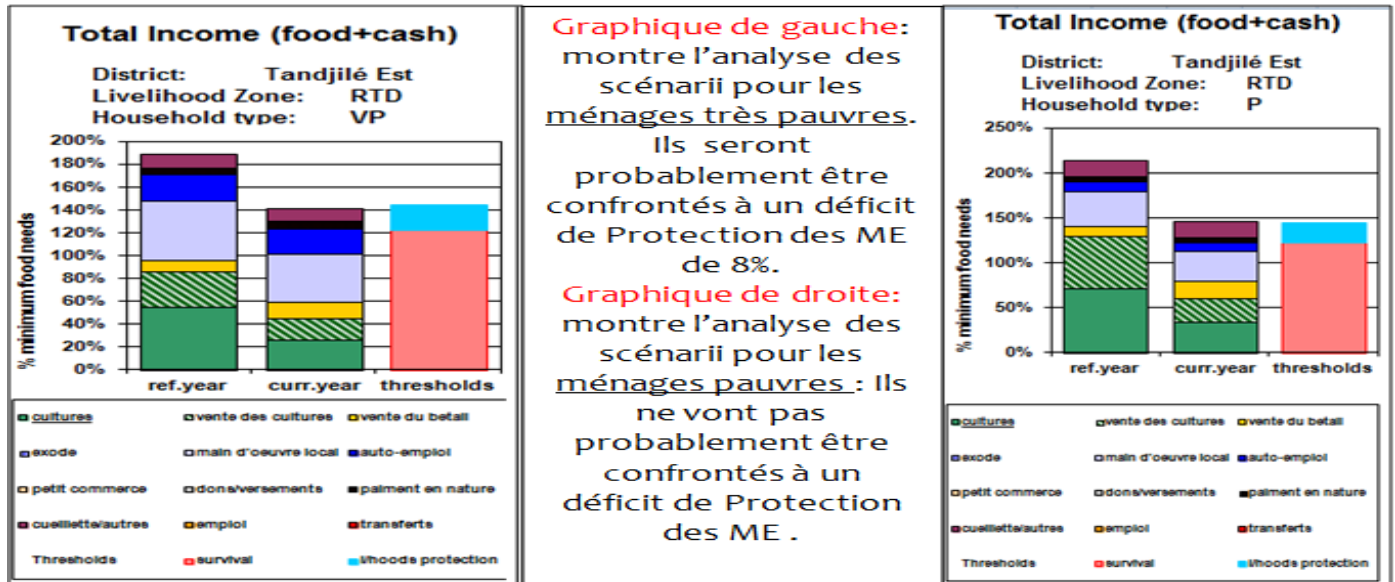
La contribution du lait à la couverture des besoins énergétiques annuels qui représentait 15% pour des très pauvres et 22% pour les pauvres en année de référence est tombée respectivement pour ces deux groupes à 13% et 17%. Le pouvoir d'achat des pasteurs a diminué avec la détérioration des termes de l'échange (hausse de prix de denrées de base et baisse de prix de bétail) et à cela s'ajoute une baisse de revenus tirés des envois des immigrants (17% contre 10% et 13% contre 7% respectivement pour ménages très pauvre et pauvres).

L'option possible pour l'expansion des revenus en espèces pour ces ménages est la vente d'au moins d'une tête de plus de bétail sans toucher le noyau reproducteur. Malgré cette vente et le transfert des dépenses non essentielles aux dépenses sur l'achat des denrées de base, les ménages très pauvres de Kanem n'ont pas assez d'argent pour couvrir les dépenses de protection des moyens d'existence. Par contre les ménages pauvres ont assez d'argent encore pour couvrir les dépenses de protection des moyens d'existences.

3.2.6. Zone Rizicole de Tandjilé Est (TD02 : Zone rizicole)

Les graphiques ci-dessous, présentent l'analyse des résultats pour les ménages très pauvres et pauvres de zone rizicole de Tandjilé Est. Les ménages très pauvres (11% de la population), graphique de gauche, vont probablement être confrontés à un léger déficit protection de moyens d'existence. Par contre les ménages pauvres (22% de population) graphique de droite ne seront probablement pas confrontés à un déficit de survie et ni à un déficit de protection de moyens d'existence.

Graphique 9 : zone agropastorale de Mangalmé (Département de Mangalmé)



Ce déficit est attribuable à mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace aggravée par un arrêt précoce occasionnant une baisse importante de production agricole (-80% riz, -44% sorgho, -57% mil, -60% maïs, et -30% arachide). Il est aussi attribué à : de baisse de revenu tiré de construction (-50%), de petit commerce (-20%) et de la pêche (-40%) ; à l'insécurité dans les pays voisins qui a impacté négativement les prix de bétail (-8% bœuf, -18% mouton et -11% porcs) et à une hausse de prix de riz en période de soudure (+22%).

L'impact de ces chocs sur les sources de nourriture et de revenu des ménages très pauvres et pauvres sont consignés dans le tableau ci-dessous. Les stratégies d'adaptation de moindre coût sont prises en compte dans les changements observés ici.

Tableau 9 : Sources de nourriture et revenu de l'année de référence (AR) comparées à celles de l'année en cours (AC) et aux deux seuils (seuil de survie et de protection de moyens d'existence)

	TP			P		
	ref.year	curr.year	thresholds	ref.year	curr.year	thresholds
TOTAL						
survival			122%			122%
l/hoods protection			22%			23%
cultures	55%	27%		71%	34%	
vente des cultures	31%	19%		58%	27%	
vente du bétail	9%	15%		12%	19%	
main d'oeuvre local	52%	42%		39%	34%	
auto-emploi	23%	22%		11%	10%	
paiement en nature	6%	6%		5%	5%	
cueillette/autres	12%	12%		18%	17%	
deficit: survie		0%			0%	
deficit: livelihoods protection		3%			0%	
total income	189%	142%		214%	146%	
			144%			145%

La contribution de propres cultures à la couverture des besoins énergétiques annuels qui représentait 55% pour des très pauvres et 71% pour les pauvres en année de référence est tombée pour ces deux groupes à 27% et 37%. Le revenu tiré de vente de leur propre culture qui était de 31% pour les très pauvres et 58% pour les pauvres en année de référence est chuté respectivement à 19% et 27%. Celui de mains d'œuvre locale qui était de 52% et 39% respectivement pour les ménages très pauvres et pauvres est de 42% et 34%.

Malgré Les options possibles pour l'expansion de revenus en espèces pour ces ménages et le transfert des dépenses non essentielles aux dépenses sur l'achat des denrées de base, les ménages très pauvres de Tandjilé Est n'ont plus assez d'argent pour couvrir les dépenses de protection des moyens d'existence. Par contre les ménages pauvres arrivent à couvrir en même temps les dépenses des denrées de base et celles de protection de moyens d'existence.

Les saisonniers de consommation / dépense ont été créés en combinant des informations sur le revenu total avec les données de calendrier saisonnier montrant où différentes sources de nourriture et d'argent sont disponibles.

Les graphiques ci-dessus montrent l'évolution projetée de la consommation / dépenses, par mois, de octobre 2016 à septembre 2017 pour les zones agropastorale et de juillet 2016 –juin 2017. Les périodes où les ménages, n'ont plus assez d'argent pour couvrir en même temps, les dépenses en protection des moyens d'existence, sont indiquées en rouge.

IV- RESUME DES RESULTATS PAR RAPPORT AUX DEUX SEUILS

Tableau 9 : synthèse des résultats OA nov 2016

LZ Code	LZ description	Baseline	Région	Département	Wealth Groups (% Population)	Période de déficit	Déficit de survie	Deficit de MP (%Kcal)
TD05	Zone Centrale Agropastorale	Mangalmé	Guéra	Mangalmé	VP (18%)			
					P (25%)			
					M (28%)			
					A (29%)			
				Guera	VP (18%)			
					P (25%)			
					M (28%)			
					A (29%)			
				Abtouyour	VP (18%)			
					P (25%)			
					M (28%)			
					A (29%)			
Batha	VP (18%)							
	P (25%)							
	M (28%)							
	A (29%)							
TD05	Zone Centrale	Hadjer Lamis	Hadjer Lamis	Dagana	VP (19%)			
					P (23%)			
					M (31%)			

	Agropastorale				BO (27%)			
				Haraze Biar	AI	VP (19%)		
						P (23%)		
						M (31%)		
						BO (27%)		
TD05	Zone Centrale Agropastorale	Wadi Bissam	Kanem	Wadi Bissam		VP (22%)		
						P (25%)		
						M (30%)		
						A (23%)		
				Dagana		VP (22%)		
						P (25%)		
						M (30%)		
						A (23%)		
TD06	Zone Céréales pluviales et maraichage	Kimiti	Sila	Kimiti		VP (21%)		
						P (25%)		
						M (26%)		
						BO (28%)		
TD06	Zone Céréales pluviales et maraichage	Ouddai	Ouddai	Assougha		VP (21%)		
						P (24%)		
						M (31%)		
						A (25%)		
				Abdi		VP (21%)		
						P (24%)		
						M (31%)		
						A (25%)		
				Ouara		VP (21%)		
						P (24%)		
						M (31%)		
						A (25%)		
TD07	Zone de transhumance	Wadi Fira	Wadi Fira	Biltine		VP (27%)	Août-Septembre	9%
						P (23%)		
						M (25%)		
						A (24%)		
TD09	Zone nord: cultures oasiennes, élevage	Salal	BEG	BEG Nord		VP (22%)	Juillet-septembre	4%
						P (25%)	Juillet-septembre	5%
						M (29%)		
						A 23%)		

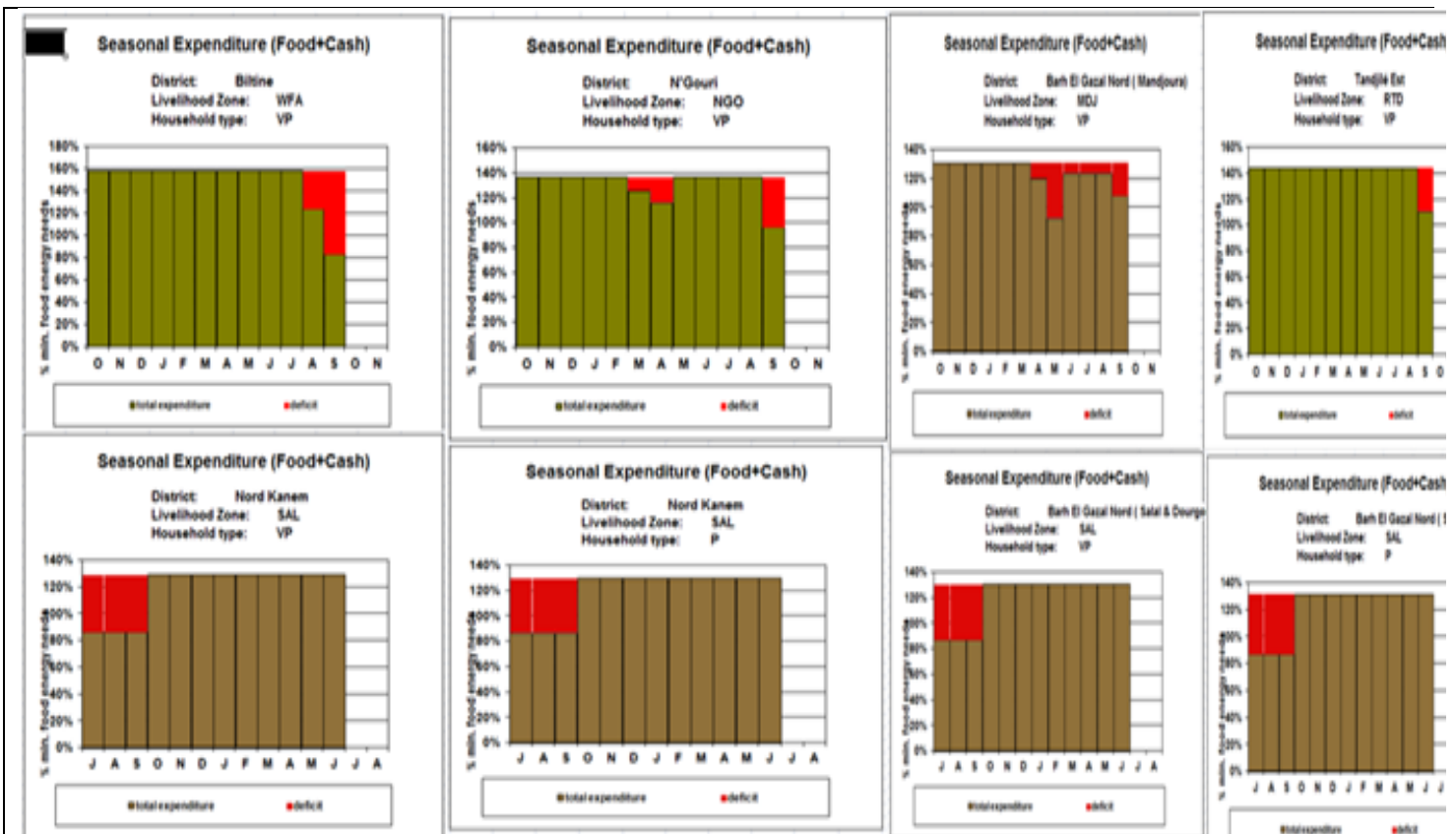
	camelin, natron				VP (22%)	Juillet- Septembre		6%
			Kanem	Nord Kanem	P (25%)	Juillet- Septembre		7%
					M (29%)			
					A 23%)			
			BEG		VP (21%)	Avril- septembre		8%
				BEG Nord (Sous Préfecture de Mandjoura)	P (24%)			
					M (27%)			
					A (28%)			
			Kanem		VP (21%)	Avril- septembre		5%
					P (24%)			
					M (27%)			
					BO (28%)			
TD07	Zone de transhumanc e	Moundjo ura		Kanem				
					VP (20%)	Septembre		6%
					P (29%)			
					M (33%)			
					A (19%)			
TD05	Zone centrale agropastorale	Ngouri	Lac	Way				
					VP (16%)			
					P (28%)			
					M (31%)			
					BO (29%)			
					VP (18%)			
					P (25%)			
					M (28%)			
					A (29%)			
TD05	Zone centrale agropastorale	Moussor o	BEG	BEG Sud				
					VP (16%)			
					P (28%)			
					M (31%)			
					BO (29%)			
					VP (18%)			
					P (25%)			
					M (28%)			
					A (29%)			
TD05	Zone centrale agropastorale	Batha Ouest	Batha	Batha Ouest				
					VP (16%)			
					P (28%)			
					M (31%)			
					BO (29%)			
					VP (25%)			
					P (23%)			
					M (26%)			
					A (26%)			
TD05	Zone centrale agropastorale	Fitri	Batha	Fitri				
					VP (21%)	Septembre		6%
					P (20%)			
					M (33%)			
					BO (26%)			
TD 08	zone agro- pastorale et pêche	Lac	Lac	Mandy				

TD03	Zone sud central cereales pluviales	Melfi	Guera	Barh Signaka	TP (18%)				
					P (32%)				
					M (24%)				
					A (26%)				
TD02	Zone rizicole	Zone Rizicole	Tandjilé		TP (11%)	Septembre		3%	
					P (22%)				
					M (35%)				
				Tandjilé Est	A (32%)				
					Tandjilé Centre	TP (11%)			
						P (22%)			
			M (35%)						
			Mayo Kebbi	A (32%)					
				Mayo Boney	TP (11%)				
					P (22%)				
					M (35%)				
				TD01	Zone sud avec cultures vivrières et rentes	Mandoul	Mandoul	Barh Sarah	A (32%)
TP (11%)									
P (22%)									
M (35%)									

V- SAISONNALITE DES DEFICITS

Les saisonniers de consommation / dépense ont été créés en combinant des informations sur le revenu total avec les données de calendrier saisonnier montrant où différentes sources de nourriture et d'argent sont disponibles.

Les résultats présentés ci-dessous suggèrent que les déficits de protection des moyens de subsistance des ménages très pauvres dans les zones agro-pastorales sont susceptibles de tomber dans la période de soudure (juillet –septembre) ; par contre dans les zones pastorales, ces déficits sont susceptibles d'avoir commencé très tôt, dès le mois janvier 2017.



VI- DIFFICULTES

Même si la qualité de l'analyse semble améliorée, les analystes se heurtent le plus souvent à des difficultés suivantes :

- Fiabilité de certaines données secondaires notamment la production agricole de l'année de référence;
- La non disponibilité des séries des données de cinq dernières des prix de marchés de certaines zones des études;
- La non disponibilité des statistiques des cultures maraichères;
- Projection des prix;
- Certains des participants ont une capacité limitée d'analyse dans l'approche HEA.

CONCLUSION

D'une manière générale, l'atelier s'est déroulé dans de bonnes conditions avec une participation active de la part des partenaires qui ont pris part à l'atelier. Et il est à constater que les résultats de cette analyse sont très sensibles à la variation de prix des aliments de base et de bétail. De ce fait dans les mois à venir une surveillance attentive des prix des céréales par rapport à l'évolution des sources de revenus est essentielle pour comprendre la situation de ménages cette année et être en mesure d'anticiper.

D'autres scénarios peuvent être analysés si des informations supplémentaires deviennent disponibles ou si les décideurs voudraient comprendre la vulnérabilité à différents types de chocs